

*Extrait du registre des
délibérations du conseil municipal*

L'an deux mil vingt, le lundi 28 septembre à 20 heures, le conseil municipal de Condé-en-Normandie s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie Desquesne, Maire.

Étaient présents : MM. Balais, Billard Pascal, Billard Patrick, Mmes Boissée, Bouillard, Cailly, Collibeaux, MM. Delange, Delêtre, Mmes Desquesne, Duquesne, MM. Elisabeth, Fenouil, Gascouin, Goudier, Mmes Lair, Lemeray, Lepesteur, MM. Mèche, M. Pondemer et Mme Roelandt

Ont donné pouvoir : M. Anckaert à M. Elisabeth, M. Babalao à M. Pondemer, Mme Catherine à Mme Collibeaux, M. Daligault à Mme Desquesne, Mme Lechatellier à Mme Roelandt, M. Lequertier à Mme Lepesteur, Mme Mourocq à M. Gascouin et Mme Siméon à Mme Boissée

Excusés : /

Absents : /

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20200928-20_02650-DE
Date de télétransmission : 30/09/2020
Date de réception préfecture : 30/09/2020

Nombre de délégués : - en exercice : 29 - présents : 21 - votants : 29	N° 17 / 7-5-1 Date de la convocation et d'affichage : 22 septembre 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
Secrétaire de séance M. Fenouil	Objet : <u>Demande de subvention à la DRAC de Normandie pour les bibliothèques de lecture publique</u>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du 15 juin 2020 relative aux délégations du conseil municipal au maire,

Vu la possibilité de soutien financier de l'Etat au titre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques de lecture publique,

Considérant la nécessité d'acquisition de livres et ouvrages au sein de notre Médiathèque, pour une offre plus importante et cohérente, en lien avec les nouvelles pratiques de lecture visant à élargir notre public,

Un budget prévisionnel a été établi pour cette opération. Il s'élève à 81 850 €. La DRAC de Normandie peut apporter son aide, à hauteur de 60 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 29 septembre 2020

Le Maire,
V. DESQUESNE

